

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION  
DU COMITÉ SOCIAL ET ECONOMIQUE  
DU 21/04/2022**

***Etaient présents :***

Responsable Ressources Humaines : Anne TARDIVEL

Membres Titulaires Employés : Anne GICQUIAUD  
Olfa AOUNI  
Didier MAHE  
Romain THOMERE

Membre Titulaire Cadres François TAPIE

***Absent(s) excusé(s) :***

M. Franck CHAUVIN, Délégué syndical CGT

Dr Pascale SWIDERSKI, Médecin du travail  
Mme Annie JACQ, Contrôleur de Sécurité de la CARSAT  
M. Bernard ANDRE, Inspecteur du travail

La séance s'est ouverte le 21/04/2022 à 15h08

## PARTIE I : ATTRIBUTIONS DU COMITE EN MATIERE DE SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

### 1) SUIVI DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

- Le 27/02/2022 : Steven PILLARD, barman, a ressenti une douleur en dessous du genou de sa jambe gauche car il a glissé sur de la glace qui était au sol alors qu'il était derrière le bar à l'espace cocktail. Un arrêt de travail de 6 jours a été prescrit, en attente de reconnaissance de la part de la sécurité sociale.
- ⇒ Préconisations : les barmans doivent nettoyer le sol dès lors qu'il est glissant, même s'il y a beaucoup d'affluence. Mieux vaut prendre un peu de temps et ne pas se blesser.

### 2) SUIVI DES ACTIONS DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

#### MESURES EN MATIERE DE PREVENTION DU TRAVAIL DE NUIT

- *Formation « Sommeil et horaires décalés »*

Organisation d'une formation en e-learning ayant pour objet de prévenir et réduire les risques professionnels liés au travail en horaires décalés et/ou travail de nuit.

Sont en cours de formation : Jonathan BROSSARD, Quentin DIEMERT, Quentin MERCIER, Killian CORNET, Maeva BLIN, Sasha COULON, Louis BOUTIN, Paulin VERNEUIL

#### MESURES EN MATIERE DE PREVENTION DES RISQUES LIES AU BRUIT

7 salariés de la caisse ont reçu des protections auditives personnalisées : Elodie LIEBERT, Maeva BLIN, Noémie LESIMPLE, Leslie MAILLARD, Xavier MORISSEAU, Céline NEVEU et Aude PASQUE.

#### MESURES EN MATIERE D'HYGIENE ET SECURITE

- Maniement des extincteurs

Le recyclage a été réalisé le 20 avril 2022. Ont été formés : Franck CHAUVIN, Patrice MATHIEU, Didier MAHE, François TAPIE et Benjamin GLIDIC.

- *Formation HACCP*

La formation a eu lieu les 21 et 22 février au Casino de Pornic.

Ont été formés : Guillaume PERRUCHON, Cyril PIGNOT, Elliott RABAS et Steven PILLARD.

- *Formation « Référent hygiène en restauration »*

La formation a eu lieu les 24 et 25 mars.

Stéphane POYAC a été formé.

- Lunettes de protections

Des lunettes ont été commandées pour les cuisiniers, afin de renouveler l'équipement nécessaire lors du nettoyage en cuisine (utilisation d'acide etc.)

#### PREVENTION DES RISQUES ELECTRIQUES :

- *Formation recyclage habilitation électrique le 25 et 26 avril*

Didier MAHE sera formé

### 3) SUIVI ANNUEL DE L'ACCORD PENIBILITE

Le suivi 2021/2022 a été transmis préalablement aux membres du CSE. Après présentation, aucune remarque particulière n'a été émise.

Le suivi est joint en annexe du présent PV.

## PARTIE II : ATTRIBUTIONS DU COMITE AUX MISSIONS ANCIENNEMENT DEVOLUES AU COMITE D'ENTREPRISE

### 1) SUIVI DE L'ACTIVITE

Les résultats des MAS sont en baisse de -10.15 % sur le mois par rapport à N-2 et de - 21.7 % sur la saison. La fréquentation est en baisse de -17.44% sur le mois par rapport à N-2.

Les résultats des jeux traditionnels sont quant à eux plutôt bons sur la période (+12.9% sur le mois par rapport à N-1)

Quant à eux, les résultats du bar et du restaurant ne peuvent pas être comparés.

De façon générale, les résultats sont plutôt bons, notamment depuis la levée du pass-sanitaire et du port du masque obligatoire.

### 2) INDEX EGALITE FEMMES/HOMMES 2021

Chaque année avant le 1<sup>er</sup> mars, les entreprises d'au moins 50 salariés doivent calculer et publier sur leur site internet leur Index de l'égalité femmes-hommes.

L'Index, sur 100 points, se calcule à partir de 4 indicateurs :

- L'écart de rémunération femmes-hommes,
- L'écart de répartition des augmentations individuelles,
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité,
- La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations.

Le Casino de Pornichet a obtenu un score de 93/100 au titre de l'année 2021. Compte tenu du résultat obtenu supérieur à 85 points, aucune mesure corrective n'est à apporter. Voici les résultats par critères :

- Ecart de rémunération : 38/40
- Ecart de taux d'augmentations individuelles : 35/35
- Salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité : 15/15
- Parité parmi les 10 plus hautes rémunérations : 5/10

La publication des résultats sur le site internet a été effectuée.

Après consultation, le CSE n'a émis aucune remarque.

### 3) CONSULTATION ANNUELLE CONCERNANT LES CONDITIONS D'ACCUEIL ET DE FORMATION DES APPRENTIS ET LA TAXE D'APPRENTISSAGE

- Conditions d'accueil et de formation des apprentis :

Pour l'année 2021, aucun apprenti n'a été accueilli au sein de l'établissement.

- Affectation des sommes prélevées au titre de l'apprentissage

Suite à la réforme de la formation professionnelle dans le cadre du déploiement de la loi « avenir professionnel » les employeurs avaient jusqu'au 28 février 2022 pour payer la contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance due au titre de l'année 2021.

Pour l'année 2022, le paiement de la contribution se fait directement à l'URSSAF tous les mois par le biais de la DSN.

Au titre de l'année 2021, la masse salariale prise en compte est de **1 399 496€**.

Les contributions dues au titre de la **formation professionnelle continue** sont les suivantes :

- Salariés CDI et CDD x 1% : **13 994.96€**
- Salariés CDD x 1% : **289.72€**
- Intermittents du spectacle x2.10% (+forfait de 50€) : **152.19€**

Soit un total de **14 436.87€**. Un acompte avait été versé à l'AFDAS avec donc un solde à payer de **3 363.67€ HT**.

La contribution due au titre de l'**apprentissage** est de 0.5916% soit **8 311.08€**. Un acompte avait été versé à l'AFDAS avec donc un solde à payer de 1 770.95€.

En effet, désormais, le taux de la taxe d'apprentissage est réparti en deux :

- **87%** de fonds mutualisés : toutes les entreprises assujetties à la taxe d'apprentissage paient cette partie mutualisée en même temps que la formation professionnelle. Le taux de la contribution est de 1.5916% :
  - 1% : formation professionnelle
  - 0.5916% : taxe d'apprentissage (0.68% x 87%)
- **13%** de fonds libres : ce sont désormais aux entreprises de verser ces montants aux écoles de leur choix.

Le casino va verser cette part aux établissements dont étaient issus les stagiaires accueillis en 2021 :

- Le Lycée des Métiers Sainte Anne - 250, Bd Laënnec - 44600 St Nazaire
- Lycée Notre Dame du Roc, Rue Charlemagne – 85035 La Roche sur Yon Cedex

Le CSE approuve le choix des établissements choisis par le casino pour le versement du fonds libre de la taxe d'apprentissage.

#### 4) INFORMATION ET CONSULTATION RELATIVE AUX PROCEDURES EN LIEN AVEC LE JEU RESPONSABLE

Suite à la dénonciation du contrat Adictel, le Groupe Partouche a déployé une stratégie jeu responsable au 1<sup>er</sup> février 2022.

Voici le plan d'action prévu pour l'exercice 2021/2022 :



## Plan d'action jeu responsable 2021/2022

*Nous avons toutes et tous un rôle à jouer*

Ordre	Mesure ou outil	But	Informations complémentaires	État à la date d'envoi du dossier
1	Création Copil	✓ Création et validation de la stratégie		Actif
2	Visites sur site	✓ Animation de la politique jeu responsable sur le terrain ✓ Promotion des futurs outils	2 visites par an	Actif
3	Création d'une identité Partouche jeu responsable	✓ Assurer une meilleure visibilité de nos actions de prévention ✓ Éviter toute confusion avec les communications commerciales		Actif
4	Adhésions et partenariat avec le monde associatif	✓ Optimiser les échanges ✓ Faire viser tous nos outils par des professionnels ✓ Développer des études et analyses sur les casinos et clubs de jeu ✓ Disposer d'un accès à une réseau national de soin, formalisés par la conclusion de partenariats locaux pour chacun de nos casinos.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être aidés et épaulés par des professionnels dans le cadre du développement de nos nouveaux outils</li> <li>• Les risques d'addiction dans les casinos sont relativement bien documentés et relèvent à notre sens plus du rôle du syndicat professionnel, néanmoins des études complémentaires peuvent se révéler nécessaires, en cas d'implantation de nouveaux jeux ou de nouvelles technologies.</li> <li>• Favoriser les travaux de fin d'études d'étudiants sur la thématique des jeux</li> </ul>	En cours de négociation
5	Logiciel Apollonia Interface Jeu responsable	✓ Améliorer la collecte de data ✓ Faciliter les démarches des référents ✓ Assurer un meilleur suivi du client	• Directeurs responsables et référents formés le 28 décembre 2021 et le 13 janvier 2022	Actif Au 26 Janvier 2022
6	Questionnaire autoévaluation	✓ Évaluer la pratique du jeu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Validation par un psychologue</li> <li>• Intégration à Apollonia</li> <li>• Mise en ligne sur site internet</li> </ul>	Actif Au 1 <sup>er</sup> février 2022
7	Flyers clients	✓ Remplacer les supports Adictel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en forme graphique</li> <li>• Validation</li> <li>• BAT</li> <li>• Envoi aux filiales</li> </ul>	Envoyé aux filiales En cours d'impression Actif au 1 <sup>er</sup> février 2022
8	Affiches internes	✓ Remplacer les supports Adictel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en forme graphique</li> <li>• Validation</li> <li>• BAT</li> <li>• Envoi aux filiales</li> </ul>	Envoyé aux filiales En cours d'impression Actif au 1 <sup>er</sup> février 2022
9	Supports de communication numériques	✓ Messages d'alerte sur supports Kalypse et affichages numériques	• Mise en forme graphique	Actif au 1 <sup>er</sup> février 2022
10	Partenariat centre de soins	✓ Remplacer la hotline Adictel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contacts préalables</li> <li>• Négociation du partenariat</li> <li>• Validation</li> <li>• Signature par les filiales</li> </ul>	Négociations sur tout l'exercice 2021/2022
11	Site Internet Première phase	✓ Améliorer l'accessibilité de l'information aux clients ✓ Faciliter les démarches en ligne	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement technique</li> <li>• Conformité CNIL et RGPD</li> <li>• Test</li> </ul>	1 <sup>ère</sup> Phase Active au 1 <sup>er</sup> février 2022

	Puis seconde phase	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Améliorer image institutionnelle Groupe</li> <li>✓ Coupler le site à des messages sur les réseaux sociaux déjà existant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Validation</li> <li>• Mise en place de contenu spécifiques réseaux sociaux</li> </ul>	<b>2ème phase en cours d'exercice</b>
12	Note et process internes	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Informer le personnel des nouvelles procédures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction de contenu</li> <li>• Validation</li> <li>• Diffusion numérique</li> </ul>	Envoi aux filiales le 25 janvier 2022
13	Passeport Jeu Responsable	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Améliorer la protection du client par un outil intermédiaire lui permettant de reprendre le contrôle fonctionnant sur le modèle du permis à points</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détailler la procédure</li> <li>• Rédiger le document d'adhésion client</li> <li>• Préparer communication de lancement</li> <li>• Déterminer si le dispositif est mis en test ou déployé</li> <li>• Validation</li> </ul>	Pré-projet rédigé
14	Formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Réflexion à de nouveaux contenus pédagogiques</li> <li>✓ Rédaction des contenus pédagogiques</li> <li>✓ Construction des modules</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étude préalable</li> <li>• Validation des contenus par un psychologue</li> <li>• Possibilité de coupler les formations avec un webinaire didactique</li> </ul>	<b>Construction des contenus pédagogiques et des modules de formation</b>  <b>Programmés</b>
15	Comité de Suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Assurer le suivi et bilan des mesures déployées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Désignation des membres</li> </ul>	<b>Programmés</b>
16	Webinaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fluidifier les relations avec les équipes de terrain</li> <li>✓ Aborder des thématiques ciblées, notamment par étude de cas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement du contenu et des thématiques</li> <li>• Règles de fonctionnement</li> <li>• Fréquence (tous les 3 mois en période de lancement) et durée des échanges</li> <li>• Fixer calendrier</li> </ul>	<b>Programmés et à construire</b>  <b>Test effectué avec succès les 28 décembre 2021 et 13 janvier 2022 (4 sessions) sur la présentation de la suite Panthéon</b>
17	Bulletin semestriel	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Améliorer l'information des salariés</li> <li>✓ Maintenir la vigilance</li> <li>✓ Assurer la promotion de nos formations</li> <li>✓ Mettre en lumière les actions positives des salariés en matière de prévention de l'excès de jeu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminer le format</li> <li>• Les canaux de diffusion</li> <li>• Conformité à la Loi sur la presse</li> <li>• Comité de rédaction</li> <li>• Charte graphique</li> <li>• Validation</li> </ul>	Maquette en cours
18	Plan de communication complet	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Améliorer la visibilité de nos actions</li> <li>✓ Création de nouvelles affiches y compris par type de jeu, et tranche d'âge</li> <li>✓ Vidéos de courte durée</li> <li>✓ Visuels pour Kalypse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouvelles affiches</li> <li>• Affiches ciblées</li> <li>• Communication institutionnelle</li> <li>• Vidéos courte durée</li> <li>• Utilisation des réseaux sociaux</li> </ul>	<b>Programmés et à construire</b>  <b>Expression des besoins adressée aux équipes du Studio</b>
19	Couplage journée d'intégration/Formation Jeu responsable	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Réduire le délai de suivi de la formation jeu responsable</li> <li>✓ Assure une formation ou information du salarié préalablement à sa prise de fonctions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'adresse aux entreprises qui ont le dispositif en place</li> <li>• Pour celles qui n'en ont pas, prévoir une information dans le livret d'accueil</li> </ul>	<b>Note sera envoyée aux filiales durant l'exercice</b>
20	Note de sensibilisation salariés	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Améliorer la vigilance</li> <li>✓ Rappel des signes avant-coureurs de l'excès de jeu</li> </ul>		<b>Actif dans toutes les filiales</b>
21	Entretien Client/référent en format visio	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Permettre une plus grande souplesse afin d'optimiser la tenue de l'entretien</li> <li>✓ Offrir au client une possibilité supplémentaire</li> <li>✓ Réduire les déplacements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conclusion de l'entretien se fera par signature électronique d'un compte-rendu</li> </ul>	<b>Programmés et à mettre en œuvre</b>

Le CSE approuve ces nouvelles procédures jeu responsable.

#### 5) RAPPORT ANNUEL UNIQUE 2021

Le rapport annuel unique 2021 a été examiné par les membres du CSE.

Aucune remarque n'a été émise.

#### 6) FORUM JOB D'ETE 2022

Le Casino de Pornichet a participé au forum job d'été organisé par la mairie de Pornichet le 19 mars 2022.

Les 5 postes des saisonniers à pourvoir ont donc été pourvus :

- Assistant(e) de salle pour 2 mois
- Caissier(e) MAS pour 2 mois
- Serveur(se) restaurant pour 3 mois
- 2 Gestionnaires parking pour 6 semaines du contrat

#### 7) MOUVEMENTS

##### **ENTREES CDI**

###### Février 2022 :

*Marine LE NOC, Assistante de salle, CDI à partir du 22/02*

*Océane CEROU, Contrôleuse aux entrées – hôtesse d'accueil, CDI à partir du 24/02*

*Oussaid CHIKHI, Contrôleur aux entrées – Agent de sécurité, CDI à partir du 24/02*

*Enzo BATARD-POINTECOUTEAU, Assistant de salle, CDI à partir du 24/02*

###### Mars 2022 :

*Gwenaëlle GUYOT, Barmaid, CDI à partir du 01/03*

*Jonathan TARQUIN, Barman, CDI à partir du 23/03*

*Mamadou THIAM, plongeur week-end, CDI à partir du 19/03*

###### Avril 2022 :

*Tiphaine LE NOC, Caissière MAS, CDI à partir du 01/04*

*Stéphanie BAILLEUL, Barman confirmée, CDI à partir du 06/04*

*Océane LE GOFF, Barmaid, CDI à partir du 11/04*

*Sameera YAPA, plongeur, CDI à partir du 11/04*

##### **ENTREES CDD**

###### Février 2022

*Bénédicte VIOLIN, Responsable Administratif et Comptable, CDD remplacement maternité du 23/02 au 16/10*

##### **EXTRA**

###### Février 2022

*Tifanie GUITTONEAU, Barmaid, extras du 16/02 au 19/02*

## DÉPARTS CDI

### Février 2022 :

Denis CURIEN, barman, fin de contrat le 21/02

Elise COURTOT, barmaid, fin de contrat le 06/02

### Mars 2022 :

David MORANDI, barman, fin de contrat le 23/03

Hélène LE BOUQUIN, Contrôleuse aux entrées – hôtesse d'accueil, fin de contrat le 03/03

Gwénaëlle GUYOT, barmaid, fin de contrat le 07/03

François MENDY, barman, fin de contrat le 12/03

Mame Khoudia DIOUF, plongeuse week-end, fin de contrat le 20/03

Xavier PELLERIN, Slot manager, fin de contrat le 29/03

### Avril 2022 :

Aude PASQUE, caissière MAS, fin de contrat le 04/04

Marine GUENEGO, plongeuse, fin de contrat le 10/04

Steven PILLARD, barman, fin de contrat le 30/04


Marine LE NOC, Assistant de salle MAS, fin de contrat le 20/04

## 8) QUESTIONS DIVERSES

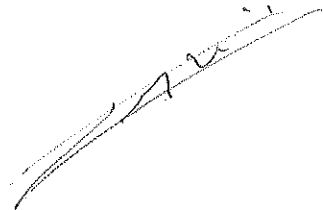
Pas de questions

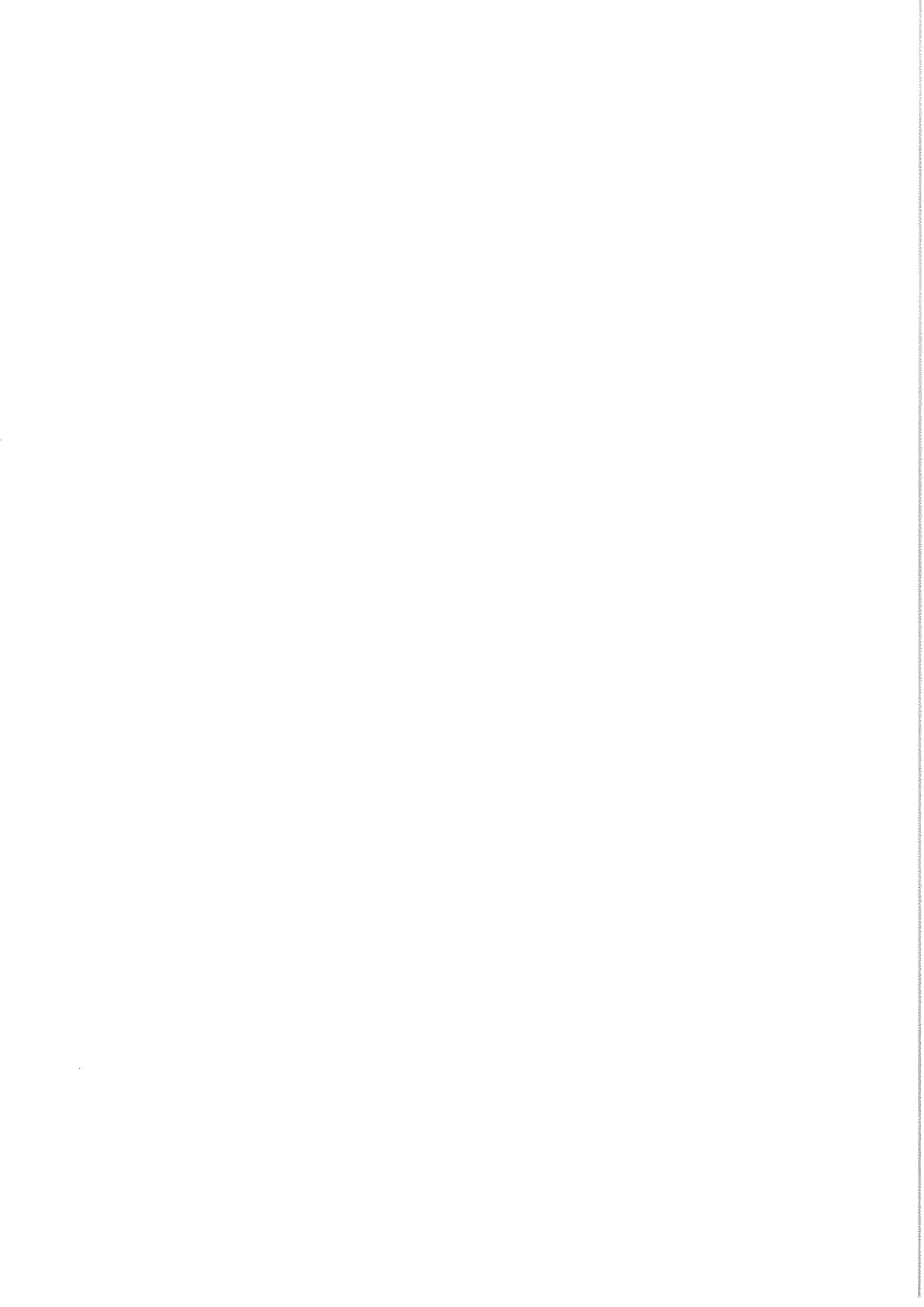
Le Président déclare la séance levée à 16 : 11

Pour le Casino de Pornichet  
Pierre MARGANA

P.O  


Pour le Comité social et Economique  
François TAPIE, Secrétaire





**SUIVI 2022**  
**ACCORD EN FAVEUR DE LA PREVENTION DES EFFETS DE L'EXPOSITION A**  
**CERTAINS FACTEURS DE RISQUES PROFESSIONNELS**

Ce premier suivi vise à faire un état des lieux de l'accord en faveur de la prévention des effets de l'exposition à certains facteurs de risques professionnels, signé le 11 mars 2021.

La période de référence utilisée pour le suivi des différents indicateurs est celle du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mai 2022.

## **1. Adaptation et aménagement des postes de travail**

Le Casino de Pornichet est depuis plusieurs années dans une démarche d'amélioration continue afin d'adapter et d'aménager les postes de travail. Le Casino de Pornichet s'engage donc à poursuivre cette dynamique.

Par ailleurs, en cas d'alerte de la médecine du travail ou bien des membres du CSE au sujet de difficultés éprouvées par un collaborateur, la Direction s'engage à travailler en étroite collaboration pour aménager le poste du collaborateur concerné, et dans la mesure du possible, le maintenir dans son emploi. En cas d'impossibilité d'aménager le poste, une réponse motivée sera fournie.

### **1.1 Objectif de progression 1: étudier toutes les demandes d'aménagement de poste émanant de la médecine du travail ou du CSE et réaliser 100% des aménagements possibles**

- *Indicateur chiffré : Nombre de postes ayant fait l'objet d'un aménagement ou d'une adaptation en vue de faciliter le reclassement ou alléger la charge de travail de certaines catégories de travailleurs*
- **Résultat :** Suite à une alerte donnée de la part de la Direction, la médecine du travail a étudié 2 postes de travail au sein du Casino, liés à des difficultés rencontrées par des collaborateurs
  - Serveuse bar/restaurant
  - Chargé de vidéo

Pour le poste de serveuse bar/restaurant, aucune adaptation de poste visant à limiter le port d'un plateau, n'a pu être trouvée. Une mobilité au poste de barmaid a été envisagée mais le port de bacs de vaisselle était trop important. Aucun autre poste au sein du casino n'intéressait la salariée qui souhaitait se lancer dans une reconversion professionnelle.

Concernant le poste de chargé de vidéo et suite à la visite de la médecine du travail, il a été recommandé dans la mesure du possible, de déplacer le poste de travail du salarié concerné. Dans l'état actuel des choses, aucun autre poste de travail n'a pu être trouvé, faute de place.

Une prise en charge médicale est en cours pour ce collaborateur qui présente de grosses difficultés de mobilité d'un point de vue global.

**1.2 Objectif de progression 2 : réaliser une veille du matériel existant et répondant au mieux à la prévention des risques et adaptation pour les nouveaux salariés**

- *Indicateur chiffré : montant de l'investissement réalisé*
- Résultat : les caissiers sont particulièrement exposés au bruit. Les EPI auditifs ont été commandés pour tous les nouveaux salariés, et le matériel des salariés plus anciens a été renouvelé.  
Montant de l'investissement réalisé : 1500€ TTC. 7 personnes ont été équipées de protections auditives personnalisées.

**2. Réduction des risques de poly-expositions aux facteurs de pénibilité**

Les deux risques les plus fréquents observés au sein du casino sont : le Bruit et le travail de nuit, risques intrinsèquement liés à l'activité du Casino de Pornichet et à son mode de fonctionnement.

**2.1 Objectif de progression 1: pour chacun des métiers soumis au port d'EPI, il est convenu de sensibiliser 100% des nouveaux salariés au port des Equipements de Protection Individuelles Auditives**

- *Indicateur chiffré : % des salariés sensibilisés au port des EPI*
- Résultat : tous les salariés sont sensibilisés au moment de la signature du contrat de travail, et également par le responsable de service à la prise de poste. Egalement, dès la commande d'EPI personnalisés, notre prestataire (COTRAL) fait un rappel de l'important du port des protections.

**2.2 Objectif de progression 2: Sensibiliser les salariés au travail de nuit et aux horaires décalés par le biais de formation sur ce thème**

- *Indicateur chiffré : % de salariés formés*
- Résultat : une formation en e-learning a été dispensée courant avril 2021, avant la reprise de l'activité. L'objectif de cette formation « Sommeil et horaires décalés » est de prévenir et réduire les risques professionnels liés au travail en horaires décalés et/ou travail de nuit.  
9 stagiaires ont suivi la formation, soit environ 11% de l'effectif global au 31/03/2022.

### 3. Amélioration des conditions de travail

Afin de prévenir les risques liés à de mauvais gestes et postures, la Direction sensibilise le personnel de ces risques via des journées de formation. Ces formations sont destinées à la fois aux collaborateurs effectuant de la manutention manuelle ainsi qu'au personnel administratif et plus particulièrement au personnel ayant été victime d'un accident au travail lié à de mauvais gestes et postures.

#### 3.1 Objectif de progression : Organiser au moins une formation gestes et postures par an

- *Indicateur chiffré : % de salariés formés et nombre de formations réalisées*
- Résultat : 1 formation gestes et postures a été réalisée le 6 décembre 2021. 6 collaborateurs ont été sensibilisés, dont certains, suite à un accident du travail.

### 4. L'aménagement des fins de carrière

Le compte professionnel de prévention permet aux collaborateurs exposés à l'un des 6 facteurs de risques légaux au-delà des seuils réglementaires, d'accumuler des points, notamment pour partir plus tôt à la retraite, en validant des trimestres supplémentaires de durée d'assurance vieillesse.

#### 4.1 Objectif de progression 1 : Faire une communication à tous les collaborateurs concernés par le C2P

- *Indicateur chiffré : % des salariés concernés ayant reçu la communication*
- Résultat : Une communication destinée à l'ensemble des salariés a été réalisée le 21 septembre 2021. La communication s'est faite via mail, affichage, et application RH. 100% des salariés concernés ont donc reçus la communication.

#### 4.2 Objectif de progression 2 : Examiner toutes les demandes de recours à temps partiel dans le cadre de la possibilité pour les salariés concernés qui le souhaitent, de prévoir un aménagement du temps de travail par le recours à temps partiel choisi en tenant compte de l'organisation du travail au sein du service

- *Indicateur chiffré : Nombre de demandes examinées*
- Résultat : 1 demande à temps partiel a été faite, et acceptée par la direction. Le salarié concerné, a donc bénéficié d'un passage à temps partiel 20% pendant une durée de 112 jours, avant son départ en retraite. Il n'a pas subi de perte de salaire.



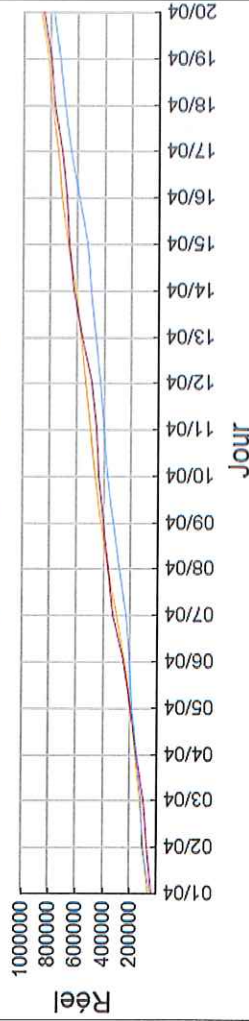
Comparatif Journée MAS

Date	Fréq.	Comptées	Cptées Seaux	Cptées Trémies	Comptées Billets	Comptées ELEC Promo	Comptées TITO Promo	Tickets émis	Tickets promos émis	Paiements	Avances	Produit Réel	Moyenne	Produit théorique	Panier moyen	Taux vrai
me. 20/04/2022	546	166 071,26 €	2 050,30 €	0,00 €	92 330	-7 749,56 €	68 264,36 €	103 446,89	250,33 €	12 656,01 €	1 700,00 €	48 018,03 €	328,89 €	29 077,44 €	53,26 €	89,12 %
sa. 20/04/2019	1 302	173 572,01 €	2 884,50 €	0,00 €	112 560	-15 055,58 €	47 622,67 €	103 497,85	123,00 €	8 789,00 €	4 300,00 €	56 862,16 €	353,18 €	40 035,03 €	30,75 €	91,07 %
me. 17/04/2019	705	152 839,79 €	3 154,60 €	0,00 €	103 435	-19 208,51 €	54 289,36 €	105 636,31	377,03 €	8 034,64 €	2 650,00 €	36 241,81 €	225,10 €	34 221,74 €	48,54 €	89,12 %
Progression	-58,06 %					256,00 €	913,34 €						-15,55 %			73,2 %

Comparatif Mois MAS

Période	Fréq.	Réel	Moy / Jour	Théorique	Panier moyen	Taux vrai	% Retenu
avril-2018	16 655	873 563,28 €	243,74 €	848 548,49 €	50,95 €	93,15 %	6,85 %
avril-2019	16 565	854 870,22 €	247,07 €	805 727,32 €	48,64 €	93,06 %	6,94 %
avril-2022	13 750	784 922,65 €	277,55 €	759 465,31 €	55,23 €	93,38 %	6,62 %
Progression N-2	-17,44 %		-10,15 %		8,4 %		
Progression N-1	-16,99 %		-8,18 %		13,55 %		

Comparatif Mensuel MAS



Comparatif Saison MAS

Période	Fréq.	Réel	Moy / Jour	Théorique	Panier moyen	Taux vrai	% Retenu
2017-2018	126 420	6 832 164,06 €	223,30 €	6 727 763,82 €	53,22 €	93,28 %	6,72 %
2018-2019	127 122	6 475 153,32 €	229,57 €	6 468 796,05 €	50,89 €	93,48 %	6,52 %
2021-2022	91 619	5 349 547,77 €	220,45 €	5 246 628,77 €	57,27 €	93,56 %	6,44 %
Progression N-2	-27,53 %		-21,7 %		7,61 %		
Progression N-1	-27,93 %		-17,38 %		12,54 %		

Détails Journée d'exploitation MAS par déno

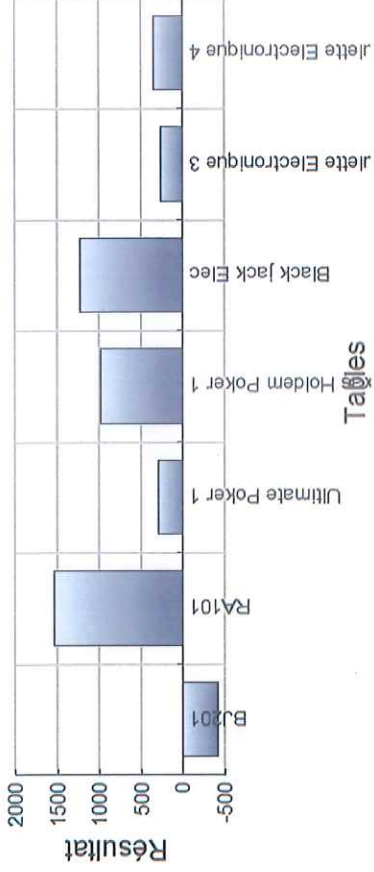
Déno	Comptées	Paiements	Avances	Tickets émis	Produit Réel	Moyenne	Produit théorique
Multidéno	50 319,73 €	6 110,00 €	0,00 €	27 588,29	16 621,44	405,40 €	8 274,87 €
1 Cent	67 971,81 €	2 086,44 €	0,00 €	48 772,27	17 113,10	427,83 €	11 337,18 €
2 Cents	15 073,80 €	600,07 €	0,00 €	10 884,99	3 588,74 €	170,89 €	1 977,34 €
10 Cents	2 171,71 €	0,00 €	0,00 €	1 226,91 €	944,80 €	472,40 €	627,02 €
20 Cents	3 751,00 €	340,00 €	200,00 €	1 116,20 €	2 094,80 €	349,13 €	1 598,77 €
50 Cents	11 871,76 €	3 017,50 €	0,00 €	5 288,76 €	3 565,50 €	169,79 €	2 765,29 €
1 Euro	12 573,45 €	0,00 €	500,00 €	8 819,80 €	3 253,65 €	271,14 €	1 998,95 €
2 Euros	2 338,00 €	502,00 €	1 000,00 €	0,00 €	836,00 €	278,67 €	498,02 €
Totaux	166 071,26 €	12 656,01 €	1 700,00 €	103 697,22	48 018,03	328,89 €	29 077,44 €

(\*) les fréquentations de la boule et du poker (même si elles sont affichées à titre d'information) ne sont pas prises en compte dans le total des fréquentations JT

Détails Journée Jeux Trad

Nom de table	Freq	Espèces à table	Résultats	Pourboires
BJ201		735,00 €	-410,50 €	27,50 €
RA101		420,00 €	1 544,00 €	0,00 €
Ultimate Poker 1		240,00 €	289,00 €	1,00 €
Texas Holdem Poker 1		0,00 €	981,50 €	0,00 €
Black jack Elec		0,00 €	1 237,50 €	0,00 €
Roulette Electronique 3		0,00 €	258,75 €	0,00 €
Roulette Electronique 4		0,00 €	356,25 €	0,00 €
Totaux	546	1 395,00 €	4 256,50 €	28,50 €

Résultats Tables

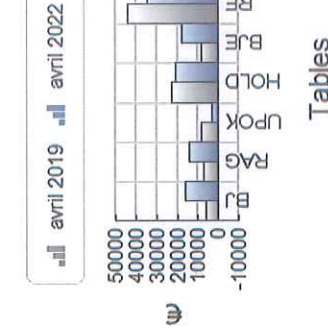


Comparatif Mois Jeux Trad

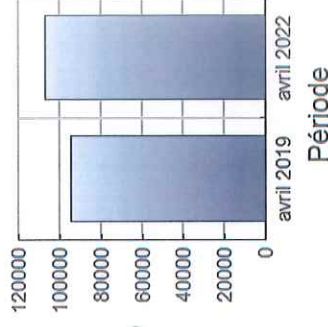
(\*) les fréquentations de la boule et du poker (même si elles sont affichées à titre d'information) ne sont pas prises en compte dans le total des fréquentations JT

Jeu de table	Freq	Freq M-1	Espèces	Resultats	Résultats N-1	Progression	Pourboires	Pourboires s N-1	% Pourb	% Pourb / Rslt
BLACK JACK			36 070,00	16 187,50 €	6 156,50 €	162,85 %	273,00 €	264,00 €	3,41 %	1,69 %
ROULETTE ANGLAISE			36 200,00	14 284,00 €	7 156,50 €	98,75 %	155,00 €	324,50 €	-51 %	1,11 %
ULTIMATE TEXAS HOLDEM POKER			22 395,00	3 257,00 €	8 443,00 €	-61,42 %	121,00 €	430,50 €	-71,89 %	3,72 %
TEXAS HOLDEM POKER		383	0,00	20 831,00 €	22 607,50 €	-7,86 %	249,00 €	327,50 €	-23,97 %	1,2 %
BLACK JACK ELEC			0,00	18 173,50 €	8 242,00 €	120,5 %	0,00 €	0,00 €	100%	0 %
ROULETTE ELEC			0,00	34 288,25 €	43 950,75 €	-21,98 %	0,00 €	0,00 €	100%	0 %
LA BATAILLE			0,00	0,00 €	-1 760,50 €	100 %	0,00 €	0,50 €	-100 %	100%
Totaux	13 750	16 565	94 665,00 €	107 031,25 €	94 797,75 €	12,0 %	802,00 €	1 347,00 €	-40,46 %	1,47 %

Comparatif mensuel



Comparatif Mensuel

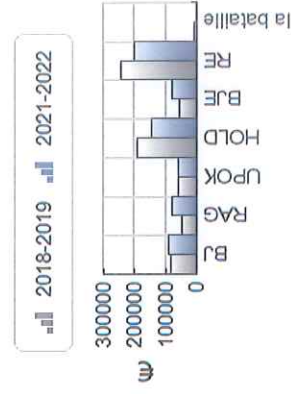


(\*) les fréquentations de la boule et du poker (même si elles sont affichées à titre d'information) ne sont pas prises en compte dans le total des fréquentations JT

### Comparatif Saison Jeux Trad

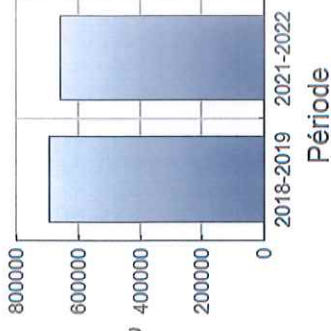
Jeu de table	Freq	Freq N-1	Espèces	Résultats	Résultats N-1	Progressio n	Pourboires N-1	% Pourb N-1	% Pourb / Rslt
BLACK JACK			257 825,00	88 770,50	83 603,00	7,38 %	1 597,00	2 422,50 -34,08 %	1,78 %
ROULETTE ANGLAISE			288 790,00	76 600,50	47 301,50	66,17 %	1 861,00	4 392,00 -57,63 %	2,37 %
ULTIMATE TEXAS HOLDEM POKER			186 168,00	59 546,00	59 684,00	-0,23 %	1 474,00	3 861,50 -61,83 %	2,48 %
TEXAS HOLDEM POKER	3 358		0,00	147 181,50	192 184,00	-23,43 %	1 714,00	3 742,50 -54,20 %	1,16 %
BLACK JACK ELEC			0,00	80 284,50	56 485,00	42,18 %	0,00	0,00 0,00 %	0 %
ROULETTE ELEC			0,00	202 288,25	245 111,25	-17,47 %	0,00	0,00 0,00 %	0 %
la bataille			0,00	0,00	8 235,00	-100 %	0,00	54,00 -100,00 %	100 %
Totaux	91 619	127 121	702 783,00	657 651,25	692 583,75	-5,04 %	6 646,00	14 472,50 -54,08 %	1,77 %

### Comparatif Saisonnier



### Tables

### Comparatif Saisonnier



# Tableau de Bord

--- Divers ---

mercredi 20 avril 2022

9 cartes pp+

Drop des Clients avec Carte de Fidélité >= 1000 Euros

Attribution Manuelle des Points

Nom du client	Montant du drop	Saisie par
---------------	-----------------	------------

Nom du client	Montant	Coefficient utilisé	Nombre de points	Infos diverses
BREARD CLAUDE	44,60 C	0,02	0,89	
BUSSON JEANNINE MARI	56,90 €	0,02	1,14	
LE BIHAN CALIXTE	223,60 €	0,02	4,47	
SAINT DRENANT NELLY	40,80 C	0,00	0,06	

## Résultats Annexes

20/04/2022

Activité	Exercice courant				Exercice précédent				% Mois	% Saison		
	mercredi 20/04/2022	Clients	Mois	Clients mois	Saison	Clients saison	mardi 20/04/2021	Clients mois			Saison	Clients saison
<b>Bars</b>												
1 bar	776,10 €	0	16 463,20 €	0	109 513,08 €	0	0,00 €	0	0,00 €	0	100,00 %	100,00 %
2 offerts bar	90,40 €	0	1 844,90 €	0	12 621,95 €	0	0,00 €	0	0,00 €	0	100,00 %	100,00 %
	866,50 €	0	18 308,10 €	0,00	122 135,03 €	0,00	0,00 €	0	0,00 €	0,00	100,00 %	100,00 %
<b>Cigarettes</b>												
8 bar	37,60 €	0	2 107,20 €	0	13 548,80 €	0	0,00 €	0	0,00 €	0	100,00 %	100,00 %
	37,60 €	0	2 107,20 €	0,00	13 548,80 €	0,00	0,00 €	0	0,00 €	0,00	100,00 %	100,00 %
<b>Restauration</b>												
3 restaurant	3 837,60 €	131	74 706,19 €	2 400	525 979,83 €	16 938	0,00 €	0	0,00 €	0	100,00 %	100,00 %
6 offerts	27,20 €	0	1 861,40 €	52	17 179,60 €	614	0,00 €	0	0,00 €	0	100,00 %	100,00 %
9 cts jour	131,00 €	0	2 400,00 €	0	16 938,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €	0	100,00 %	100,00 %
91 cts jr offerts	0,00 €	0	52,00 €	0	614,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €	0	100,00 %	100,00 %
96 personnel	80,40 €	3	1 263,45 €	41	12 016,90 €	411	0,00 €	0	0,00 €	0	100,00 %	100,00 %
	4 076,20 €	134	80 283,04 €	2 493,00	572 728,33 €	17 963,00	0,00 €	0	0,00 €	0,00	100,00 %	100,00 %
	4 980,30	134	100 698,34 €	2 493,00	708 412,16 €	17 963,00	0,00	0	0,00 €	0,00	100,00 %	100,00 %

**Levée ANPR  
(31 derniers jours)**

**LE FLOCH YVETTE MARIE (Madame)** né le 19/12/1945

Début ANPR le 10/04/2019 Fin ANPR le 09/04/2022

---

**GUERIN GERARD (Monsieur)** né le 03/07/1973

Début ANPR le 07/10/2021 Fin ANPR le 07/04/2022

---

**LECLERC JESSIE DANY MICHELE (Madame)** né le 15/04/1974

Début ANPR le 07/10/2021 Fin ANPR le 07/04/2022

---

**HOCINI DJAWAD ABDELKADER (Monsieur)** né le 10/04/1990

Début ANPR le 06/04/2019 Fin ANPR le 06/04/2022

---